



Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission
of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de
Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

SIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Kinshasa (RD CONGO), les 20 et 21 février 2013

Rapport Final

1. La Sixième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, les 20 et 21 février 2013 à l'Hôtel « VENUS ».
2. Les Etats Membres de la **COREP** ci-après désignés y ont pris part :
 - La République du **Cameroun** ;
 - La République du **Congo** ;
 - La République **Démocratique du Congo** ;
 - La République **Gabonaise**.
 - La République Démocratique de **Sao Tome e Principe**.
3. La République d'**Angola** et la République de **Guinée Equatoriale** ont également pris part à cette réunion, en qualité d'observateurs.
4. Ont aussi participé à ces travaux en qualité d'invités :
 - Deux Représentants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
 - le Coordonnateur Régional du Programme ACP FISH II pour l'Afrique Centrale ;
 - le Représentant de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ;

- le Contrôleur financier de la COREP ;
 - la Coordinatrice du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP.
5. La liste des participants est jointe à l'annexe du présent rapport.
6. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur **Alexis MAKUMYAVIRI**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la République Démocratique du Congo.
7. Dans son mot introductif, Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA du Secrétariat Exécutif de la COREP a rappelé aux participants que les présentes assises ont été programmées pour préparer les travaux de la VIIIème Session Ordinaire du Conseil des Ministres, et ce, conformément à l'article 2 de la Décision N°0001/DEC/COM/11 du 11 octobre 2011 portant attributions, fonctionnement et composition du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.
8. Prenant la parole à son tour, le Président du Comité Technique, Monsieur Daniel AMBOULOU, a adressé, au nom de tous les membres du Comité Technique, ses remerciements au Gouvernement de la République Démocratique du Congo et, plus particulièrement, au

Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural pour tous les efforts consentis pour abriter les présentes assises.

9. Il a, ensuite, rappelé les conclusions de la cinquième Réunion du Comité Technique tenue les 12 et 13 décembre 2012, à Sao Tomé en République Démocratique de Sao Tome e Principe, sur lesquelles le Conseil des Ministres prendra des décisions.

10. Dans son discours d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, a souligné l'intérêt que la République Démocratique du Congo accorde à la COREP, en tant qu'instrument devant faciliter les actions de coopération halieutique entre les Etats membres. Aussi, a-t-il rappelé l'intérêt de la RDC d'abriter les présentes assises dans la mesure où ce pays partage la plupart de ses plans d'eau avec d'autres Etats.

11. Enfin, il a déclaré ouverts les travaux de la Sixième Réunion du Comité Technique de la COREP.

12. Après la cérémonie d'ouverture, un Bureau composé comme suit a été mis en place pour conduire les travaux :

- Président : Daniel AMBOULOU (République du Congo) ;
- Premier Vice Président : BASUBI Ishikitilo (République Démocratique du Congo) ;
- Deuxième Vice Président : José BIKORO EKO ADA (République de la Guinée Equatoriale) ;
- Rapporteur : Guy Anicet RERAMBYATH (République Gabonaise) ;
- Secrétariat : Secrétariat Exécutif de la COREP.

13. Après examen, l'ordre du jour comprenant les points suivants a été adopté en l'état:

- Rapport du Secrétariat Exécutif ;
- Rapport du Contrôleur Financier ;
- Examen et adoption des termes de référence du Sous-comité Scientifique de la COREP ;
- Examen et adoption d'un nouvel organigramme du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Examen et adoption du Programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2013 ;
- Examen et adoption du Budget de l'exercice 2013 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Conclusions de la VIème Réunion du Comité Technique ;
- Déclarations des Représentants des Organisations Régionales des Pêches ;
- Divers ;
- Examen et adoption du rapport de la VIème Réunion du Comité Technique ;
- Clôture de la VIème Réunion du Comité Technique.

14. Le Rapport annuel des activités du Secrétariat Exécutif présenté par Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP, a comporté les trois points suivants :

- Suivi des conclusions de la Vème Réunion du Comité Technique ;
- Situation financière de la COREP ;

- Compte Administratif de l'exercice 2012.

15. Concernant le suivi des conclusions de la dernière réunion, les membres du Comité Technique ont noté avec satisfaction l'état d'avancement des activités assignées au Secrétariat Exécutif.
16. S'agissant de la situation financière de la COREP, les membres du Comité Technique ont été informés du non paiement ou de l'irrégularité persistante des paiements des contributions statutaires par certains Etats Membres. A ce titre, le Secrétaire Exécutif a informé le Comité Technique que seuls le Gabon et la République du Congo s'acquittent régulièrement de leurs cotisations. De même, il a souligné les efforts fournis par le Secrétariat Exécutif pour la liquidation progressive des arriérés des salaires et des loyers.
17. A ce sujet, les membres du Comité Technique ont exhorté le Secrétariat Exécutif à développer des mécanismes pour amener les Etats à payer leurs cotisations.
18. Certaines suggestions ont été émises, notamment la réalisation des projets concrets dans les Etats membres, et la communication auprès des décideurs des fiches pays « **Economie et Pêche** » relatives à l'évaluation de la rente halieutique et montrant la contribution importante du secteur des pêches au développement économique et social des pays.

19. Enfin, les membres du Comité Technique ont pris acte de l'exécution du budget de l'exercice 2012 qui dégage un solde positif de 35 165 700 F CFA, au 31 décembre 2012.
20. Au cours du débat qui s'en est suivi, la délégation de l'Angola a exprimé l'intérêt affiché par son pays pour son adhésion à la Convention de la COREP et confirmé la poursuite de la démarche engagée par les Autorités pour devenir membre de la COREP. Le Comité Technique a exhorté la Guinée Equatoriale à s'inscrire dans la même démarche.
21. Après l'exposé du rapport du Secrétariat Exécutif, Monsieur Alexis TCHAKONTE, Contrôleur Financier, a présenté le rapport général de vérification et la certification des comptes de l'exercice 2012. Le contrôle des opérations comptables a abouti à la certification de la régularité des opérations financières exécutées par le Secrétariat Exécutif au cours de l'exercice 2012. En outre, les opérations budgétaires dégagent un solde positif de 35 165 700 F CFA.
22. Les Termes de Référence du Sous-Comité Scientifique ont été présentés par Monsieur Georges MBA-ASSEKO, Expert en Gestion des Ecosystèmes Marins, Côtiers et Ressources Halieutiques près la CEEAC. Il a précisé les modifications apportées au texte à la suite des amendements émis au cours de la Vème Réunion du Comité Technique. S'agissant de la périodicité des rencontres du Sous Comité Scientifique, le Comité Technique a opté pour la tenue d'une

réunion statutaire par an et l'organisation des réunions extraordinaires, en cas de besoin.

23. Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur à la COREP, a présenté le projet du nouvel organigramme du Secrétariat Exécutif qui prend en compte les amendements émis lors de la Vème Réunion du Comité Technique.
24. Après quelques observations, notamment aux articles 3, 12 et 13 et compte tenu de l'importance du dossier, le Comité Technique a estimé qu'une relecture plus approfondie du texte. C'est ainsi que le Comité a mis en place un groupe de travail restreint qui a finalisé le projet d'organigramme.
25. En outre, le projet du programme de travail de l'année 2013 a été présenté et adopté par le Comité Technique après quelques améliorations portant sur la numérotation des activités, la déclinaison des activités du Programme ACP FISH II et l'estimation du coût global du programme de travail.
26. Le Comité a examiné les projets de requêtes ci-après à adresser à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) :
 - Le renforcement des capacités en recherche scientifique en matière d'évaluation des ressources et d'aménagement des pêcheries dans les pays membres;

- Le renforcement des capacités en matière de développement de l'aquaculture continentale dans les pays membres.

27. Le premier projet, d'une durée de 4 ans, vise la mise en place des moyens nécessaires à la gestion durable des ressources halieutiques et a pour principaux résultats :

- La formation et le perfectionnement de vingt et un chercheurs ;
- La création des centres régionaux de recherche halieutique : le Centre régional nord de Limbe (République du Cameroun) et le Centre régional sud de Luanda (République d'Angola).

28. Le second projet, d'une durée de 3 ans, vise le développement de l'aquaculture continentale dans les pays membres de la COREP par la mise en place d'un centre régional de recherche pour la promotion de l'aquaculture.

Les principaux résultats attendus portent sur la formation d'une trentaine de techniciens et pisciculteurs ainsi qu'à la mise en place d'une unité régionale et des unités nationales de recherche en aquaculture.

29. Le projet du budget pour l'exercice 2013, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **830 385 322 FCFA**, a été présenté par le Secrétaire Exécutif et adopté par les membres du Comité Technique. Le Secrétaire Exécutif a intégré dans les recettes le paiement des arriérés par la RDC d'un montant de **200 000 USD** et l'aboutissement des

procédures de paiement d'un montant de **98 007 622 FCFA** par le Cameroun et de **98 000 000 FCFA** par le Congo.

30. Les Membres du Comité Technique ont examiné et validé le projet d'ordre du jour de la VIIIème Session Ordinaire du Conseil des Ministres ainsi que les propositions des actes.

31. En ce qui concerne la date et le lieu de la VIIème Réunion, le Comité Technique propose que le Président en exercice se rapproche des autorités compétentes de la Guinée Equatoriale pour obtenir leur accord quant à la tenue de ces assises dans ce pays.

32. Au titre des divers, les Membres du Comité Technique ont jugé nécessaire d'accorder un délai supplémentaire de réflexion sur les éléments constitutifs du « logo de la COREP » qui sera réexaminé à la VIIème Réunion du Comité Technique.

33. Le Secrétariat Exécutif a fait le point sur l'état d'avancement des activités nécessitant l'appui des consultants et des experts nationaux dans les pays membres. Les Membres du Comité Technique ont été sensibilisés pour accélérer les procédures de désignation desdits experts. Ces activités concernent différents projets inclus dans le Programme de travail de 2012 et 2013.

34. Les Membres du Comité Technique ont adressé une motion de remerciement au Gouvernement et au Peuple

congolais pour la bonne tenue de ces assises et pour leur hospitalité légendaire.

35. Les Membres du Comité Technique ont adopté le rapport des travaux.

36. Monsieur Daniel AMBOULOU, Président du Comité Technique, a remercié les participants pour leurs riches contributions et pour la pertinence de leurs interventions au cours des débats.

37. Monsieur BASUBI Ishikitilo, Coordonnateur National du SENADEP, a procédé au nom du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la RDC, à la clôture de la Sixième Réunion du Comité Technique de la COREP.

Fait à Kinshasa, le 21 février 2013

LE RAPPORTEUR



Dr Guy Anicet RERAMBYATH

LE PRESIDENT



Daniel AMBOULOU



ANNEXE

MOTION DE REMERCIEMENT

Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la Sixième Réunion tenue à Kinshasa en République Démocratique du Congo, les 20 et 21 février 2013, à l'HÔTEL « VENUS », exprimons nos sentiments de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du peuple de la République Démocratique du Congo pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Kinshasa, ainsi que pour les bonnes conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le parfait déroulement de notre réunion.

Fait à Kinshasa, le 21 février 2013

LES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

	Noms et Prénoms	Fonctions / Pays	Contacts
1	Alexis TCHAKONTE	Contrôleur Financier / CAMEROUN	☎ : (00237) 77 36 28 56 E-mail : tchakontealexis@yahoo.fr
2	Iwao ONO	Expert Régional en Pêche / JICA / JAPON	☎ : (00241) 04 76 03 45 E-mail : ono.iwao@hotmail.co.jp
3	BASUBI ISHIKITILO	Coordonnateur National du SENADEP/ RDC	Adresse Postale : ☎ : (00243) 998 42 28 28 E-mail : basubi_ishikitulo@yahoo.fr
4	GAYO LEMBA	Directeur des Pêches RDC	☎ : (00243) 999 91 24 50 E-mail : gayowadur@yahoo.fr
5	Jesús-Ángel ROPO BOABAILA	Directeur National en Projet Pêche / GUINEE EQUATORIALE	☎ : (00240) 222 252 185 E-mail : ropopesca@yahoo.com
6	José BIKORO EKO ADA	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture/ GUINEE EQUATORIALE	☎ : (00240) 222 274 391 / 333 096 863 E-mail : bikoroekoada@hotmail.com
7	Olavio ANIBAL	Conseiller du Ministre/ SAO TOME e PRINCIPE	☎ : (00239) 990 50 19 E-mail : etybi@yahoo.fr
8	D ^r Manuel Jorge CARVALHO do RIO	Président de l'OGN MARAPA/ SAO TOME e PRINCIPE	☎ : (00239) 22 22 792/99 06 082 E-mail : jorgecarvrrio@hotmail.com
9	Dr. Guy Anicet RERAMBYATH	Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture	☎ : (00241) 05 31 79 10 E-mail : g.anicet_rerambyath@yahoo.fr
10	Pulchérie MENGUE M'ADZABA	Directrice de Pêche Industrielle	☎ : (00241) 04 41 16 43 Fax : (00241) 76 46 02 E-mail : pulednam@yahoo.fr
11	Maria de Lourdes GASPAR BENTO SARDINHA	Directrice Nationale des Pêches et Protection des Ressources Halieutique ANGOLA	☎ : (00244) 917 487 687 E-mail : mdlsardinha@gmail.com